



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/INS /CIPM/2015 DU 20 avril 2015
POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS -EXERCICE 2015**

FINANCEMENT : Budget de l'INS, exercices 2015, 2016 et 2017.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le gardiennage des locaux de l'INS.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent le gardiennage des locaux de l'INS (bâtiment principal et bâtiments annexes) à Yaoundé.

3. Période d'exécution

La période d'exécution de la prestation objet du présent appel d'offres couvre trois exercices, soit trente (30) mois. Elle s'exécute sous forme de tranche ferme et tranches conditionnelles de la façon suivante :

- La tranche ferme, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015 ;
- La tranche conditionnelle n°1, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;
- La tranche conditionnelle n°2, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

4 Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se font en un seul lot :

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **quarante cinq millions (45 000 000) de Francs CFA TTC.**

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux sociétés de gardiennage exerçant sur le territoire camerounais et agréées conformément à la réglementation en vigueur

7. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'INS, exercice 2015 et suivants.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Administratives et Financières de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tél : 222 22 04 45, site web : www.statistics-cameroon.org, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Administratives et Financières de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tél : 222 22 04 45, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA, payable au « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Administratives et Financières de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre au plus tard **le 27/05/2015 à 12 heures** et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/INS/CIPM/2015 DU 20 avril 2015.. POUR LE GARDIENAGE
DES LOCAUX DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE A YAOUNDE »
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO et valable pendant cent-vingt (120) jours.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 27/05/2015 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS), sise aux bâtiments annexes, sis en contrebas du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- a. Note technique inférieure à 70 points sur 100.
- b. Absence d'une pièce administrative,
- c. Absence d'agrément;
- d. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

14.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Personnel affecté à la mission	20
3	Référence du soumissionnaire	25
4	matériel	25
5	Compréhension de la mission	25
TOTAL		100

Les sous-critères sont donnés dans la pièce n°3 du présent DAO.

15. ATTRIBUTION

L'attributaire sera choisi selon la méthode de sélection du mieux disant

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Administratives et Financières de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre Tél :222 22 04 45.

Yaoundé le.....

Le Directeur Général

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/INS
- Affichage ;
- Chrono/INS.

